

**P.P.**  
1701 Fribourg  
Poste CH SA

Formation continue  
Université de Fribourg  
Rue de Rome 6  
1700 Fribourg

printed in  
**switzerland**

# Sixième journée de droit successoral

16 janvier

2020

# SIXIÈME JOURNÉE DE DROIT SUCCESSORAL

## En bref

Cette journée donne aux juristes qui s'intéressent au droit successoral une occasion de rafraîchir et d'approfondir leurs connaissances sur des sujets divers touchant soit à la planification successorale soit à la liquidation des successions et aux litiges que celle-ci peut susciter. Il s'agit d'une journée de formation continue de caractère général en droit successoral.

## Direction de la journée

Professeur·e·s **Maryse Pradervand-Kernen, Antoine Eigenmann et Michel Mooser**

## Date et lieu

**Judi 16 janvier 2020**

Université de Fribourg, site de Pérolles 2, Auditoire Joseph Deiss

# PROGRAMME

Jeudi 16 janvier 2020

\* Dès 09.00      Accueil avec café et croissants

---

09.30 – 09.35      **Ouverture de la journée**  
M. Pradervand-Kernen

---

09.35 – 10.15      **Partage successoral et fiscalité**  
B. Verrey

---

10.20 – 10.50      **Les conflits d'intérêts en matière successorale**  
N. Gillard

---

10.55 – 11.25      Pause avec café et croissants

---

11.30 – 12.00      **Le legs de valeurs hors succession**  
D. Piotet

---

12.05 – 12.35      **Revue de jurisprudence**  
D. Regamey

---

12.40 – 13.30      Repas-lunch

---

13.35 – 14.05      **Les successions insolubles**  
M. Mooser

---

14.10 – 14.40      **La médiation en droit successoral**  
B. Sambeth Glasner

---

14.45 – 15.25      **Les règles légales et volontaires de partage**  
P.-H. Steinauer

---

15.30                **Clôture de la journée**  
M. Pradervand-Kernen

---

\* 15.40              Départ du bus pour la gare

---

## \* Remarque

Afin de vous faciliter le trajet, nous organisons des bus (course spéciale) qui vous attendront à la gare routière de Fribourg, départ à 9h10. A la fin de la journée, les bus repartiront de Pérolles 2 en direction de la gare. Les possibilités de parquer à Pérolles sont limitées à 2h.

## Intervenant·e·s

**Nicolas Gillard**, Avocat spécialiste FSA en droit des successions, Lausanne

**Michel Mooser**, Professeur titulaire à l'Université de Fribourg, Notaire, Bulle

**Denis Piotet**, Professeur à l'Université de Lausanne

**Maryse Pradervand-Kernen**, Professeure à l'Université de Fribourg

**David Regamey**, Avocat spécialiste FSA en droit des successions, Lausanne

**Birgit Sambeth Glasner**, Avocate et Médiatrice accréditée FSA-FSM, Genève

**Paul-Henri Steinauer**, Professeur émérite à l'Université de Fribourg

**Bastien Verrey**, Dr en droit, chargé de cours à l'Université de Lausanne, Notaire, Pully

## Public cible

Cette journée s'adresse à l'ensemble des juristes intéressés par le droit des successions, en particulier aux notaires, aux avocats, aux juges et aux juristes appelés à donner des conseils en matière successorale. Elle s'inscrit dans le cadre de la formation continue des avocats spécialistes FSA en droit des successions, organisée par les Facultés de droit de Lausanne, Fribourg et Neuchâtel.

## Frais d'inscription

CHF 380.- y c. les pauses, le lunch de midi et l'ouvrage contenant les rapports des conférenciers et de la conférencière

CHF 190.- pour les avocat·e·s stagiaires et les notaires stagiaires

## Délai d'inscription

13 décembre 2019

## Inscription

- par Internet: [www.unifr.ch/formcont](http://www.unifr.ch/formcont)
- au moyen du talon ci-joint, à l'adresse suivante:  
**Service de la formation continue, Université de Fribourg**  
**Rue de Rome 6, 1700 Fribourg**

## Attestation

Une attestation de participation sera remise sur demande.

## Questions

Les questions aux conférenciers peuvent être adressées avant le 15 novembre 2019 à : [notaire@etude-mooser.ch](mailto:notaire@etude-mooser.ch)

# INSCRIPTION

## Sixième journée de droit successoral

16 janvier 2020

Inscription online : [www.unifr.ch/formcont](http://www.unifr.ch/formcont)

ou à l'aide du talon d'inscription :

Nom :

Titre :

Prénom :

Activité professionnelle actuelle :

Etude/institution/entreprise :

Adresse  privée :  professionnelle :

Tél. privé :

Tél. professionnel :

E-mail :

Nom, prénom, institution, profession et lieu figureront sur une liste à disposition des participant-e-s de la formation.

Prix spéciaux : joindre SVP une copie de la carte de légitimation

Prix spécial **avocat-e stagiaire** et **notaire stagiaire**

Veuillez envoyer votre inscription au plus tard le **13 décembre 2019** à l'adresse suivante :

**Service de la formation continue, Université de Fribourg**  
**Rue de Rome 6, 1700 Fribourg**

### Conditions d'annulation

Votre inscription est définitive. Pour tout désistement, nous vous prions de vous annoncer par écrit; la somme de CHF 50.- sera facturée pour couvrir les frais administratifs. A partir du 18 décembre 2019, la moitié du montant d'inscription sera facturée en cas de désistement; dès le 5 janvier 2020, la totalité du montant d'inscription est due.